

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Une session ordinaire du conseil municipal est tenue mardi le 3 septembre 2013 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions du conseil, sous la présidence du maire René Laverdière et des conseillers suivants : Myriam Bourgault, Gaston Bourgault, Nelson Lacroix, Patrice Thériault, Brigitte Chouinard. Dans l'assistance, 8 personnes étaient présentes.

**125-09-2013**

### **1- ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Myriam Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

- 1- Ordre du jour
- 2- Procès-verbal session régulière
- 3- Point informations
  - 3.1- Service incendie
  - 3.2- Loisirs
  - 3.3- Voirie
  - 3.4- Transport Adapté
  - 3.5- RIGD
  - 3.6- Comité touristique
  - 3.7- Salle
  - 3.8- Politique familiale
- 4- Acceptation des journaux
- 5- Colloque de zone
- 6- Demande d'aide financière – Outil de travail quotidien du personnel de l'enseignement travaillant sur le territoire de la Côte-du-Sud
- 7- Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier
- 8- Demande d'aide financière – Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beaugard
- 9- Demande d'aide financière – Activité de sensibilisation aux maladies mentales (pour 4 organismes de la région)
- 10- Collecte sélective – demande de modifications
- 11- Budget – Transport Adapté L'Islet-Sud
- 12- Rémunération du personnel électoral
- 13- Demander un ingénieur en bâtiment pour la toiture pour le bâtiment multiservices
- 14- Demande de prolongation du délai pour le programme TECQ
- 15- Période de question
- 16- Acceptation des comptes
- 17- Acceptation des dépenses incompressibles
- 18- Varia
  - 18.1- Élections municipales
  - 18.2- Aménagement extérieur
  - 18.3- Enseignes – numéros civiques
- 19- Levée

**126-09-2013**

### **2- PROCÈS-VERBAL SESSION RÉGULIÈRE**

Il est proposé par Gaston Bourgault appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal de la session régulière d'août 2013, tel que présenté et signé par le maire René Laverdière.

### **3- POINT INFORMATIONS**

#### **3.1- Service incendie**

Le directeur incendie Richard Gauvin souligne qu'il y aura une rencontre le 11 septembre à 18h30 concernant le service de premiers répondants. Il a envoyé l'invitation à toutes les personnes ayant suivi le cours avec le défibrillateur. Pour permettre les travaux sur la citerne, nous devons le mettre hors service pour une période d'environ 1 mois. Les municipalités voisines en seront avisées.

#### **3.2- Loisirs**

Pour ce qui est de la patinoire, le contrat sera offert à Gabriel Bélanger. Advenant le cas où il refuserait, nous afficherons l'offre d'emploi.

#### **3.3- Voirie**

Le directeur des travaux publics Normand Caron mentionne qu'il manque de camions pour poursuivre les travaux de creusage de fossés. Nous regardons ensemble les modèles d'affiches pour les numéros civiques. Plusieurs questionnements sur l'état du revêtement dans les chemins municipaux. Ce dossier est à analyser avec le prochain conseil.

#### **3.4- Transport Adapté**

Le conseiller responsable Patrice Thériault mentionne que Les Ambulances L'Islet-Sud ne verseront plus le 15 000 \$ annuellement. Ce qui entraîne 30 % d'augmentation qui s'échelonnera sur une période de 3 ans.

#### **3.5- RIGD**

Le maire René Laverdière mentionne que la régie prendra la tubulure des érablières mais que le dossier reste à régler pour ce qui est des coûts et de la procédure de récupération.

#### **3.6- Comité touristique**

Rien à signaler.

#### **3.7- Salle**

Rien à signaler.

#### **3.8- Politique familiale**

La conseillère représentante Brigitte Chouinard mentionne qu'une réunion se tiendra dans 2 semaines pour la préparation de la fête de l'Halloween.

127-09-2013

**4- ACCEPTATION DES JOURNAUX**

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Myriam Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le journal général suivant :

- Journal général # 446 : conciliation bancaire au 31 juillet 2013.

128-09-2013

**5- COLLOQUE DE ZONE**

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Myriam Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter que Magguy Mathault et Roxanne Pelletier assistent au Colloque de zone e l'ADMQ les 11 et 12 septembre prochain à Saint-Jean-Port-Joli.

**6- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – OUTIL DE TRAVAIL QUOTIDIEN DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT TRAVAILLANT SUR LE TERRITOIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**

Les élus laissent porter cette demande.

129-09-2013

**7- SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Myriam Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionnée de 8 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**8- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD**

Les élus laissent porter cette demande.

**9- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION AUX MALADIES MENTALES (POUR 4 ORGANISMES DE LA RÉGION)**

Les élus laissent porter cette demande.

130-09-2013

**10- COLLECTE SÉLECTIVE – DEMANDE DE MODIFICATION**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de l'Islet procédera à un appel d'offres pour le traitement des matières recyclables en 2013;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale de gestion des déchets solide de l'Islet-Sud et certaines municipalités ont adopté des ententes avec des entrepreneurs pour le transport des matières recyclables avec une destination géographique déterminée pour ces matières;

CONSIDÉRANT QUE ces ententes pour le transport ont des dates d'échéance disparates, la plus tardive étant le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QU'à chaque appel d'offres de la MRC de l'Islet pour le traitement des matières recyclables, la destination des matières peut changer, de même que la durée de l'entente;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres de la MRC de l'Islet définira la destination des matières recyclables de manière à conserver une distance de transport comparable aux distances actuelles;

CONSIDÉRANT QUE la durée de l'entente de la MRC de l'Islet sera de deux ans afin de permettre aux municipalités d'harmoniser la date d'échéance de leurs ententes de transport;

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel d'assurer l'arrimage entre les ententes de transport et l'entente pour le traitement des matières, afin que la destination des matières et la date d'échéance des ententes soient les mêmes;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de L'Islet demande aux municipalités de définir la destination des matières dans ces ententes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Bourgault, appuyé par Brigitte Chouinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de spécifier à la MRC de l'Islet que nos contrats se terminent le 31 décembre 2015.

#### **131-09-2013**

#### **11- TRANSPORT ADAPTÉ L'ISLET-SUD – QUOTE-PART**

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Brigitte Chouinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Adalbert confirme sa participation au Transport Adapté L'Islet-Sud en nommant Patrice Thériault à titre de représentant de la municipalité;

QUE la municipalité accepte de verser une contribution de 1 430,88 \$ pour l'année 2014 et ce, en deux versements;

QUE la municipalité confirme le mandat donné au Transport Adapté L'Islet-Sud;

QUE la municipalité accepte le mandat d'organisme mandataire donné à Ville St-Pamphile.

#### **132-09-2013**

#### **12- RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL**

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Myriam Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser les salaires suivants au personnel électoral :

- 12\$/heure pour les postes suivants :
  - Primo;
  - Scrutateur;

- Président et vice-président de la table de vérification;
  - Réviseurs.
- Salaire minimum pour les postes suivants :
    - Secrétaire de bureau de vote;
    - Secrétaire de la table de vérification.

133-09-2013

**13- DEMANDER UN INGÉNIEUR EN BÂTIMENT POUR LA TOITURE DU BÂTIMENT MULTISERVICES**

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin de soutien technique pour la réfection complète de la toiture du bâtiment multiservices sis au 15, rue du Collège;

CONSIDÉRANT QUE nous devons faire exécuter des plans et devis pour ce type de travaux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Myriam Bourgault, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la firme BPR un estimé pour l'exécution desdits travaux d'expertise.

134-09-2013

**14- DEMANDE DE PROLONGATION DU DÉLAI POUR LE PROGRAMME TECQ**

CONSIDÉRANT QUE nous devons refaire la toiture du bâtiment multiservices sis au 15, rue du Collège;

CONSIDÉRANT QUE nous avons très peu d'entrepreneurs de disponibles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au MAMROT une prolongation du délai au 30 juin 2014.

**15- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le programme Changez d'Air sera bientôt mis en place. Nous transmettrons les informations aux personnes intéressées à ce moment. La collecte des appareils électroniques se fera en octobre. Pour ce qui est des subvention IGA pour les récupérateurs d'eau, cette année la subvention n'est pas accordée dans notre secteur et l'an passé, nous n'avons pas été accepté.

135-09-2013

**16- ACCEPTATION DES COMPTES**

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes au montant de 25 896.24 \$. La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Myriam Bourgault et Brigitte Chouinard. Ces derniers ont apposés leurs initiales.

136-09-2013

**17- ACCEPTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

Il est proposé par Myriam Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la secrétaire à payer les dépenses incompressibles du mois.

**18- VARIA****18.1- Élections municipales**

Période de mise en candidature : 20 septembre au 4 octobre.

**18.2- Aménagement extérieur**

Au prochain budget, nous allons prévoir un montant pour l'aménagement extérieur du bâtiment multiservices et de prévoir également un montant pour l'entretien de nos aménagements existants.

**18.3- Enseignes – numéros civiques**

Nous choisissons le bleu de l'enseigne portant le # 70.

**19- LEVÉE**

Il est proposé par Nelson Lacroix de lever l'assemblée à 20h35.

Maire : \_\_\_\_\_

Sec. : \_\_\_\_\_

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

\_\_\_\_\_  
Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.